

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 3

Artikel: Révision de l'AVS : améliorations pour les femmes

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Propos à méditer

LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Une partie de ma propre vie, j'aurai vécu sous un régime séculaire dans lequel la femme était essentiellement l'âme du foyer familial et la mère de ses enfants. A présent, elle travaille comme l'homme. La vie familiale ne peut pas ne pas s'en trouver totalement bouleversée. On me dira que la paysanne travaillait à la terre et qu'à cette époque la population française était en majorité paysanne. C'est vrai. Mais la mère restait au foyer. Elle y élevait ses enfants qui travaillaient avec elle. La vie familiale restait intacte. Aujourd'hui, par la force des choses, il n'en est plus de même. On parle beaucoup de la « crise de la jeunesse ». Qu'est-ce que cela signifie ? La jeunesse actuelle serait-elle donc fait d'une autre chair que celles qui l'ont précédée ? Allons donc ! Ce n'est pas d'une crise de la jeunesse qu'il faut parler. Et cette révolution provient de ce que la femme est devenue l'égale de l'homme dans son travail. Le foyer familial dans la plupart des cas n'est plus ce qu'il était autrefois. Il n'est pas jusqu'aux conditions de l'emploi qui ne se trouvent profondément bouleversées par ce fait social. On s'étonne qu'il y ait du chômage. Ce qui me surprend, moi, c'est qu'il n'y en ait pas cent fois davantage, étant donné que la plupart des emplois sont également tenus par des hommes et par des femmes. Et ceci est la preuve du prodigieux développement économique et social qui s'est institué depuis à peine deux générations. Toujours sans que nous nous en rendions compte !

Pas d'équivoque, s'il vous plaît ! Qu'on ne déduise pas de ces observations que je suis anti-féministe et que je déplore cette transformation. Ce serait trahir radicalement ma pensée. Le premier, j'approuve ce mouvement d'égalisation de la femme et le considère comme l'expression même de la justice. J'admire la femme, d'autant plus qu'elle a révélé un courage physique, une énergie, des capacités que bien des hommes pourraient lui envier. Si je mets en garde — mais alors de toutes mes forces — contre les répercussions que ce nouveau rôle de la femme dans la société exerce sur l'éducation des enfants et la vie de famille, je pense que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la civilisation sociale — du moins chez nous — et que nous devons tout faire, parce qu'elle est irréversible, pour qu'elle soit heureuse. Je crois aussi que sur le plan politique, c'est-à-dire électoral, elle constitue, du moins en France, une condition de stabilité et de bon sens qui a bouleversé les assises des anciens partis politiques. Or, l'élément féminin, ne l'oublions pas, détient chez nous la majorité.

Mon propos est simplement d'attirer l'attention sur une révolution aux conséquences profondes dont personne ne parle parce qu'elle s'est produite, jour après jour et sans pour ainsi dire que nous nous en rendions compte.

Dernière observation, mais qui ne s'applique pas à la France. Deux femmes dirigent des gouvernements (dont celui du second pays le plus peuplé

du monde). Or, ces deux femmes, d'ailleurs toutes deux très remarquables, sont des chefs de guerre.

Robert Bordaz (extraits).
(« La Revue des Deux Mondes ».)

REVISION DE L'AVS : AMÉLIORATIONS POUR LES FEMMES

Dans le cadre de la huitième révision de l'AVS qui doit garantir à chacun un troisième âge sans soucis financiers, notons que sont prévues des dispositions améliorant la situation de la femme. On prévoit :

1. à l'avenir la femme et l'homme auront droit chacun à la moitié de la rente pour couple, que le mari ex-maris ait seul actuellement ;
2. une amélioration pour les veuves et les divorcées. Ces dernières ne perdront plus leurs droits acquis en commun avec leurs ex-maris durant la vie commune.

Il nous paraît également équitable que la femme mariée ayant cotisé durant de longues années professionnelles, reçoive une rente séparée... Mais on n'en est pas encore là.

IL SERA TOUJOURS NOTRE « ENFANT »

Un grand effort est fait actuellement, à Genève, en faveur du village d'Aigues-Vertes pour les enfants mentalement handicapés. En marge de ce mouvement, « La Suisse » a fait paraître la confession du père d'un de ces enfants. Ce texte est si profond, si émouvant, si riche d'enseignement qu'il peut aider tous les parents, et pas seulement ceux qui ont des enfants pas comme les autres. C'est dans cet esprit que nous le reproduisons ci-dessous.

A la clinique d'accouchement, c'est le petit matin. Et aussi l'attente que connaissent tous les pères. Ce jour-là, le coq a chanté à 5 h. 20 : quel heureux présage. Et voilà l'annonce : c'est un garçon ! Je sais que, désormais, je serai le plus comblé des hommes.

Les deux filles sont là, penchées sur le berceau. Ce doit être ça le bonheur : vivre dans la tradition des familles, se conformer aux valeurs traditionnelles, exercer le métier qui fait carrière, signer son violon d'Ingres. Et vivre dans la commiseration de ceux que frappe le malheur...

Les premières semaines furent celles de la joie. Les mois qui suivirent firent naître des sentiments ambigus. Le doute fit place à l'appréhension. La crainte se fit pesante. Le médecin ne se prononçait pas. Et déjà la mère sent qu'il ne sera pas comme les autres. Pourvu que l'arriération ne soit que physique. Deux, trois ans passent. Serait-il aussi mentalement déficient ? Cette pensée obnubile. Le monde environnant perd ses couleurs, le chant des oiseaux ne se perçoit plus, l'eau du lac n'est plus jamais limpide. Et l'obsession durera le temps d'un long espoir : d'une première classe primaire à une classe spéciale. Et l'enseignement privé qui confirme : non, pas d'espoir. Alors, c'est l'abandon, puis la révolte (pourquoi le nôtre ?), puis le long, long apprentissage du consentement : « Que Ta volonté soit... ».

« Ta volonté... ? » peut-être est-ce aussi de sortir de l'isolement dans lequel père et mère ont glissé ; c'est encore que ne se crée pas chez les frères et sœurs — normaux — un complexe de gêne ; c'est apprendre à ne plus « le » cacher ; c'est se convaincre qu'une âme en vaut une autre.

LA VÉRITÉ ÉCLATE

Ici, l'enfant ne révèle son état déficient que peu à peu ; là, dès la naissance la vérité éclate. Quelles qu'en soient les circonstances, c'est le drame de la mère, celui du père. Et toutes les difficultés de faire face à des problèmes auxquels l'école ne vous a pas préparés...

En 1958, presque fortuitement mais sous l'impulsion d'une mère lucide, des parents se réunissent, s'unissent dans la peine et le besoin de « faire quelque chose ». L'Association de parents d'enfants mentalement déficients naît et, déjà, se fait la promotrice de ce qui deviendra « Aigues-Vertes ». On remue ciel et terre : le ciel qui vous donne la foi d'agir, la terre où l'on chassera les rats de la ferme abandonnée, où se construiront des pavillons pour « leur » donner un home à « leur » mesure, terre bénie qui fera croire à leur bonheur de vivre.

Notre Jacques-Dalcroze se répétait chaque jour « qu'il est toujours possible, à force de volonté et de travail opiniâtre, de transformer un espoir en réalité. Le désir constant d'arriver à un but nettement défini accomplit ce miracle... ».

CE MIRACLE

Notre miracle ? Ce n'est pas tant d'avoir créé Aigues-Vertes pour une catégorie de handicapés, un milieu favorable où leur individualité est respectée, où dans une certaine autonomie ils prennent confiance en eux, où par le travail ils se savent utiles. Le miracle, c'est celui que l'on n'attendait pas : sur la plaie béante des parents, un baume qui leur a redonné force pour aller secourir les autres. La solidarité s'est étendue en cercles concentriques, d'où ces autres réalisations qui ont nom : colonies de vacances, Claire-Fontaine (home-atelier d'occupation), Foyer des Palettes (atelier protégé pour adultes), la Petite Arche (externat et semi-externat pour tout petits), etc. Ces institutions sont déjà autant de certitudes pour l'avenir d'un grand nombre de déficients mentaux, mais aussi l'espoir — grâce maintenant aux autorités cantonales qui se sont laissées convaincre — que des solutions seront trouvées pour tous nos handicapés. Il reste tant à faire !

Miracle encore : toute une population souvent hostile, presque toujours indifférente à l'arriération mentale, a appris à comprendre. Les Genevois associent aux œuvres de secours, apportent leur obole, ne détournent plus le regard... Ils ignorent plus tout à fait les statistiques, si approximatives

soient-elles : 3 % des enfants qui naissent chaque année n'atteindront jamais le développement intellectuel d'un enfant de 12 ans ; 3 % ne dépasseront pas le niveau de 7 ans ; 1 % resteront au-dessous du niveau de 3 ans. Ils sont informés que l'hérédité est rarement cause de l'arriération mentale ; alors les langues se délient ; on apprend que « dans ma famille aussi... » Evidemment ! puisque, nous dit-on, une personne sur seize (parents, frères et sœurs) est directement affectée par un cas de ce genre : post-encéphaliques, mongoloïdes, enfants atteints de troubles du métabolisme ou de lésions cérébrales, etc.

UN APPRENTISSAGE

L'information et le dépistage sont enfin systématiques. La société (genevoise) s'est rappelée, avec Albert Schweitzer, que « l'homme n'est vraiment moral que s'il obéit à l'obligation d'aider toute vie qu'il est capable de secourir (...). Il ne demande pas si cette vie est assez précieuse pour mériter son intérêt : la vie en soi lui est sacrée ».

L'homme a besoin de sollicitude ; l'être qu'isole sa douleur devant son enfant handicapé, plus que tout autre. Les années ont passé ; les mains se sont tendues, voire à travers des kermesses ; même l'aide matérielle s'organise (l'assurance invalidité y contribue).

Et voilà qu'un jour, le fils étant devenu tisserand à Aigues-Vertes alors que, avant même qu'il fût né, l'ambition le désignait pour une carrière universitaire, le père s'est surpris à reconsidérer le sens des destinées humaines, à ne plus accorder la primauté à l'intelligence mais à la bonté — car il est bon, ce fils-là — et, devant le témoignage de tant de détresse chez ceux de son âge — même et surtout sur les bancs de l'académie des Bastions — il s'est senti apaisé : la démente de notre civilisation ne le troublait pas dans son havre d'Aigues-Vertes ; protégé, il s'accomplissait au mieux de ses moyens. Il aura, don de Dieu, suivi sa vocation.

L'arriération mentale affecte la famille plus encore que celui ou celle qui est touché. Mais l'adversité, par le combat qu'elle oblige à mener contre soi-même, peut être source de joies. Il faudra toute la vie des pères et des mères pour parfaire cet apprentissage.

R. R.

FRANCE

Les femmes mariées reprennent du travail

Entre 1962 et 1968 440 000 femmes mariées ont pris ou repris un emploi, ce qui explique pour une large part l'accroissement de la population active féminine : 8,2 % en six ans. Les femmes représentaient en 1968 le tiers de la population active et les femmes mariées le cinquième.

L'augmentation du taux d'activité des femmes mariées n'est d'ailleurs pas seulement sensible en France. Elle a déjà été constatée dans d'autres pays, en Grande-Bretagne notamment.

Le principal obstacle au travail des femmes mariées, observent les experts de l'INSEE, reste la charge des enfants. C'est la raison avancée par 48 % des femmes qui restent au foyer. De manière générale, les femmes qui prennent un emploi après avoir élevé totalement ou partiellement leurs enfants sont, dans la proportion de 90 %, des femmes qui avaient déjà travaillé avant la naissance de leur premier enfant.

Rien d'étonnant si l'on constate aussi que plus les femmes mariées sont qualifiées ou diplômées, plus elles ont envie de travailler.

Les experts de l'INSEE attribuent l'accroissement du taux d'activité des femmes à plusieurs causes : la diminution, depuis 1964, du nombre d'enfants par ménage, la création d'emplois dans le secteur tertiaire (70 % des femmes qui travaillent occupent des postes dans ce secteur) et l'élévation générale du niveau d'instruction. (« Le Figaro ».)



LA PHYTOTHERATHRIE

Le soin du cheveu par les plantes

Pour conserver votre plus belle parure...
Apprenez à soigner votre chevelure

Traitements, conseils et vente :

Parfumerie LEUTHOLD	Confédération 8
Coiffure Michel CHAPOU	Vieux-Collège 10
Coiffure Ernest ZACH	Malagnou 62
Coiffure ROCHAT	Rue du Stand 46
Le Coin Coiffure J.-F. BUFFARD	Vésenaz

Relations sociales et humaines

L'IES prépare aux professions de :

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)
ANIMATEUR / ANIMATRICE
ÉDUCATEUR(TRICE) SPÉCIALISÉ(E)
BIBLIOTHÉCAIRE
LABORANTINE MÉDICALE
ASSISTANTE DE MÉDECIN

Documentation sur simple demande à :

Institut d'études sociales
Genève

Rue Prévost-Martin 28 - 1211 Genève 4
Tél. 022 / 25 02 53

DANS DES LOCAUX NOUVEAUX,
RÉNOVÉS, AGRANDIS,
POUR MIEUX VOUS SERVIR

A. J. Benoit S.A.

2, Tour-de-l'Ile, à GENÈVE

PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER



Institut de Beauté LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatio 17

GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

le gaz est indispensable

Chuard & Francoz

Décoration

Réparation meubles anciens

Rue du Rhône 110 GENÈVE Tél. 24 93 35